



Association Intercommunale des Eaux de
Ballens – Berolle – Mollens

Préavis n° 03 / 2023

du Comité directeur au Conseil intercommunal

Budget de fonctionnement pour l'année 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Le Comité directeur vous présente son budget pour l'année 2024. **Celui-ci présente un solde bénéficiaire à hauteur de CHF 26'732.00.**

La gestion du réseau est stable et aucuns travaux d'importance ne sont envisagés en 2024. Les bénéfices réalisés depuis le début de l'association montrent également une bonne maîtrise du sujet. Le Comité directeur a donc décidé de maintenir les tarifs (prix du m3 d'eau et taxes d'abonnement) tels que définis dans la directive relative à la distribution de l'eau.

Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité directeur vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de voter la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'AIEBBM,

- vu le préavis n° 03 / 2023 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- **D'accepter le budget 2024 tel que présenté, se soldant par un excédent de revenus de CHF 26'732.00.**

Le budget 2024 et les commentaires le concernant ainsi que le présent préavis ont été adoptés par le Comité Directeur dans sa séance du 05 septembre 2023.

Pour le Comité Directeur

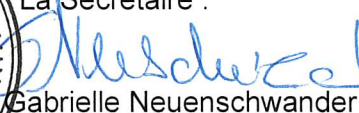
Le Président



Yves Coeytaux



La Secrétaire :



Gabrielle Neuenschwander

Annexe

Budget de fonctionnement 2024